

**Conditions d'accès au Master deuxième année mention FLE parcours  
*Apprentissage/Didactique du FLE***

**Les dossiers de candidatures sont à constituer pour**

- les étudiants titulaires d'un diplôme français de Master première année mentions FLE ou Didactique des Langues (nouvelles nomenclatures).  
Les étudiants titulaires d'un diplôme étranger de Master première année en Sciences Humaines ou Lettres.  
Ces étudiants devront être titulaires d'une formation spécifique en Didactique du Français Langue Etrangère.
- les diplômés de Masters autres que ceux susmentionnés sont invités à soumettre des dossiers de validation des acquis : VES (Validation des Etudes Supérieures effectuées en France ou à l'étranger (décret du 16 avril 2002)), validation d'acquis de l'expérience (VA 85 (décret du 23 août 1985) et VAE (décret du 26 avril 2002)).

Le dossier de candidature est à déposer au secrétariat à partir de mai jusqu'au 10 juillet avec les pièces suivantes :

- une lettre de motivation manuscrite
- un CV
- un relevé de situation universitaire et la copie des diplômes obtenus faisant mention explicitement d'une formation en FLE
- certification du niveau C1 minimum (de préférence DALF) pour les non natifs français

Attention : la formation est proposée uniquement en présentiel au premier semestre avec présence obligatoire